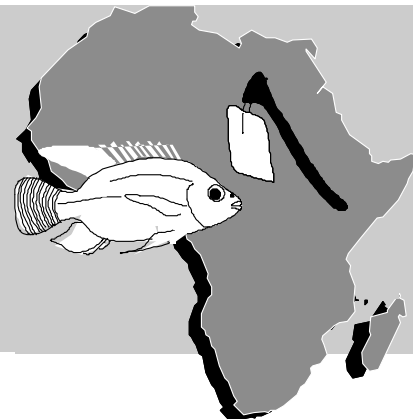


# Le Bulletin APDRA



Numéro 4 Journal interne de l'APDRA-F et de l'APDRA-CI

MAI 1999

## Le Conseil Consultatif prend son essor. Soutenons le !

*La Rédaction*

*Ce présent numéro est exceptionnel :*

*- Jamais nous n'avions reçu autant de contributions de la part des différents acteurs de la pisciculture dans le Centre-Ouest. A savoir pisciculteurs, monteurs de filets, aménagistes, ...*

*- Pour la première fois, nous avons le plaisir d'accueillir dans nos colonnes, un de nos partenaires le plus proche, le CCFD en la personne de Nathalie Dupont, qui soutient notre action et plus particulièrement la professionnalisation.*

*- Enfin, les 3 comptes rendu des dernières réunions du Conseil Consultatif de l'APDRA-CI sont joints exceptionnellement à ce numéro. A l'avenir l'APDRA-CI se chargera de les distribuer indépendamment du Bulletin et dans les meilleurs délais.*

*Toute ce foisonnement d'activités est encourageant et nous montre que la discussion et l'action sont indissociables et se complètent. A ce titre, de nombreux espoirs son mis dans le pouvoir du Conseil Consultatif à animer les débats et mettre en œuvre le maximum d'actions au plus près des réalités vécues par les pisciculteurs et les professions associées. Les premiers résultats sont tout a fait encourageants comme nous le montre les trois comptes-rendus.*

*Mais la bataille n'est pas gagnée : Le Conseil Consultatif compte sur le soutien de tous.*

### Dans ce numéro :

Le Conseil Consultatif prend son essor !..	1
SOS pour les carpes chinoises	2
Contrat entre les pisciculteurs et l'APDRA-CI	3
Carpes chinoises mauvaises et bonnes nouvelles	4
Une formation sur la reproduction du silure	5
Entretien de la station	6
Nathalie Dupont du CCFD	6
La chambre à air, une autre solution pour le transport	7
La méthode Phillipine essayée au Niger	8
Expérience et réflexion d'un aménagiste	10
La pisciculture est un travail de longue haleine mais rentable	13
Le nouvel aménagiste de Luénoufla	13
Un bonjour d'un tâcheron	14
Combattre les sables mouvants	15
Ne plus faire de barrage sans piquetage.. et sans trop-plein	16
Collaboration APDRA-CI Pisciculteurs sympathisants	17
Les 3 Procès Verbaux du CC	18
Vente de filets à Daloa	22
Les nouveaux prix de filets	23
Innovations sur les filets	24

# Les Nouvelles de la Recherche

*Nous avons le regret de vous annoncer le décès de Monsieur KONE, manœuvre à la station de Gagnoa. Pour manifester notre soutien à sa famille une souscription est ouverte à l'APDRA-CI*

## SOS POUR LES CARPES CHINOISES

Les carpes chinoises sont en danger : suite à une coupure d'arrivée d'eau dans les étangs en mars dernier, il y a eu une forte mortalité de géniteurs de ces carpes, appelées encore "amour blanc" : Sur les 100 géniteurs appartenant à la station de Gagnoa, il n'en reste qu'une quinzaine dont seulement 4 femelles matures. Avec ce nombre, il est pratiquement impossible de faire des expériences sur la reproduction de ces poissons.

Si rien n'est fait, ces carpes risquent de disparaître à jamais de la Côte d'Ivoire. Pour les sauvegarder la station doit donc augmenter son stock de géniteurs pour pouvoir faire des expériences qui permettront de savoir comment reproduire les carpes chinoises chez les pisciculteurs en brousse.

C'est pourquoi le Projet Piscicole, l'APDRA-CI et le Conseil Consultatif, ont décidé de ne pas vendre les alevins de 1998 à tous les pisciculteurs mais de prendre des mesures efficaces pour maintenir les Carpes chinoises en Côte d'Ivoire.

Cette décision a été prise lors de la dernière réunion du Conseil Consultatif à Daloa le 18 avril 1999.

Concrètement, il s'agit de confier les alevins de 1998 qui étaient en pré-grossissement à Sinfra, Gueyo, Gagnoa et Daloa, à des pisciculteurs consciencieux et très expérimentés. Ces pisciculteurs ont été choisis par le Conseil

Consultatif. Leur travail sera de faire grossir les alevins pour qu'ils deviennent géniteurs.

Pour dédommager ce travail le projet s'engage à racheter aux pisciculteurs choisis, toutes les Carpes Chinoises à 500 F/Kg. Les pisciculteurs à qui ont été confiés les alevins sont donc responsables devant tous les autres pisciculteurs du bon élevage et du suivi des carpes chinoises. Ils devront donc nourrir correctement les poissons avec des herbes, noter les résultats de pêches de contrôle et prévenir très rapidement le Projet, l'APDRA-CI ou le Conseil Consultatif au cas où il y aurait un problème.

Le conseil Consultatif (qui représente l'ensemble des pisciculteurs sympathisants) est lui aussi responsable du bon travail des pisciculteurs qu'il a choisis. Il doit donc également suivre les personnes chargées de faire grossir les carpes chinoises.

Longue vie aux carpes chinoises en Côte d'Ivoire.

*KIESSE BI BAYA Charles, Collaboration :  
Pierre TRELLU & Frédéric GLASSER*

☆☆☆☆

## Contrat entre le pisciculteur, le projet et l'APDRA-CI.

*Pour le grossissement des carpes  
chinoises en vue de leur  
reproduction.*

### **Objectif du contrat :**

Aujourd'hui, pour le développement à grande échelle de la production de carpe chinoise pour les pisciculteurs de Côte d'Ivoire, il est nécessaire

de disposer de beaucoup de géniteurs de bonne qualité. Ces géniteurs seront utilisés :

- pour la recherche à la station de Gagnoa
- pour la production d'alevins chez les pisciculteurs.

Comme nous disposons d'un faible nombre d'alevins et que le projet prend fin en novembre 99, il a été décidé entre le Projet et le Conseil Consultatif de l'APDRA-CI (représentant les pisciculteurs dans cette association) de confier ces poissons à des pisciculteurs sélectionnés par le Conseil Consultatif en accord avec le projet.

Les pisciculteurs à qui le projet donne les alevins à grossir sont responsables de la production des géniteurs pour tous les pisciculteurs du Centre-Ouest et du Sud-Ouest.

Les poissons sont la propriété du projet jusqu'en novembre 99 puis par la suite celle de l'APDRA-CI, qui s'engagent à verser un dédommagement au pisciculteur qui les élève.

### ***L'engagement du pisciculteur :***

Ceux-ci s'engagent à faire grossir les alevins pour obtenir le plus grand nombre possible de géniteurs. Dès qu'ils obtiennent des géniteurs, ils s'engagent à les rendre au projet ou à l'APDRA-CI contre un dédommagement de 500 F/kg de poissons élevés.

Ils s'engagent donc à apporter beaucoup de soin à ces poissons, notamment :

\*en nourrissant les poissons avec des herbes (canne à sucre sauvage, feuilles de manioc, feuilles de patate, pueraria, taro...) du mieux qu'ils le peuvent en prenant le maximum de précautions pour garder les poissons en vie (bien les manipuler avec les sacs de cacao lors des vidanges, ne pas les tordre, ne pas les laisser hors de l'eau ni dans la boue...).

NB : la première fois que le pisciculteur manipule les carpes chinoises, il peut demander l'aide du projet pour lui montrer les bons gestes.

\*en prévenant le projet et le représentant du Conseil Consultatif de l'APDRA-CI lors de la

vidange et surtout prévenir en cas de problème (début de mortalité, baisse du niveau d'eau...)

pour que l'on puisse trouver une solution pour récupérer les poissons.

Pour aider la recherche, il faut avoir des données sur les cycles de grossissement de la carpe chinoise. Ceci permettra de mieux connaître combien de kilos de carpe chinoise on peut produire dans un étang ou un barrage, si elle augmente la production des autres espèces ce qui est aussi intéressant pour les pisciculteurs.

Le pisciculteur s'engage donc aussi à relever les chiffres de son cycle pour toutes les espèces (tilapia, hétérotis, silure, carpe chinoise) : le poids total et le nombre à l'empoissonnement et à la vidange, et la durée du cycle. Si possible, faire des pêches de contrôle pour suivre la croissance des poissons.

### ***Fin du contrat :***

Le pisciculteur est libre d'arrêter le contrat quand il le désire à condition qu'il prévienne le projet (ou l'APDRA-CI) ainsi que le conseil consultatif qui viendront dans les trois mois récupérer les carpes chinoises et lui verseront une indemnisation de 500 F/kg de carpes chinoises pêchées sur sa ferme. Il est alors libre de tout engagement.

### ***L'engagement du projet puis de l'APDRA-CI :***

Le projet s'engage à :

- \*fournir gratuitement les alevins de carpe chinoise pour le grossissement au pisciculteur.
- \*racheter les grosses carpes chinoises à 500 F/kg au pisciculteur.
- \*en cas de problème, le projet s'engage à passer chez le pisciculteur moins de 7 jours (sinon le plus rapidement possible) après avoir été informé.

A la fin du projet, l'APDRA-CI continuera la gestion de ces poissons de la même façon, ainsi que la poursuite des essais de reproduction.

## ***L'engagement du Conseil Consultatif de l'APDRA-CI.***

Le Conseil Consultatif s'engage à faire tout son possible pour obtenir le maximum de gros géniteurs de carpes chinoises pour la recherche et pour les pisciculteurs.

Le Conseil Consultatif s'engage à responsabiliser les pisciculteurs et à faire remonter toutes les informations sur ces poissons le plus rapidement possible vers le projet ou l'APDRA-CI, à prévenir le projet ou l'APDRA-CI des pisciculteurs qui ne respecteraient pas leur engagement et à aider le projet et l'APDRA-CI à prendre les mesures adéquates pour la réussite de cette opération. La responsabilité de cette opération est confiée au Conseil Consultatif.

Dans les zones où des représentants du Conseil Consultatif sont désignés, ils s'engagent en particulier à :

\*prévenir le plus rapidement possible le projet jusqu'en novembre 99, puis l'APDRA-CI, en

cas de problème sur les carpes chinoises.

\*faire leur possible pour que les engagements de ce contrat soient respectés par tous (relevé des chiffres, assistance au pisciculteur, circulation de l'information...)

\*si c'est possible, aider le pisciculteur dans la gestion de son cycle (pêche de contrôle, aide lors des opérations d'empoissonnement et de vidange...).

## ***Libellé du contrat***

Ce contrat est fait à .....le.....

Nombre de carpes chinoises confiées au pisciculteur : .....

Il est signé par : Le pisciculteur Le représentant du projet Le représentant du Conseil Consultatif

Nom : ..... Nom : ..... Nom : .....

NB : l'engagement du Conseil Consultatif devra être confirmé lors des réunions trimestrielles du Conseil



## **Carpes chinoises : mauvaises nouvelles et bonnes nouvelles**

*Frédéric GLASSER*

Depuis le dernier numéro du journal, beaucoup d'événements ont eu lieu concernant la carpe chinoise. Pour plus de clarté, nous allons commencer par un rappel de l'histoire des carpes chinoises depuis leur arrivée en Côte d'Ivoire.

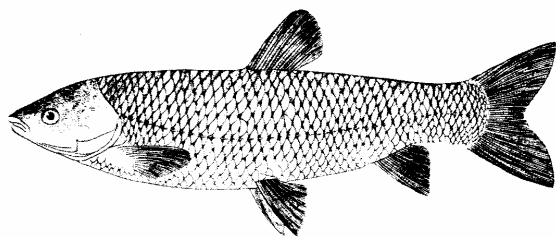
En 1994, le Projet a importé 1200 petits alevins de carpe chinoise venant du Maroc. Ces alevins ont été suivis au début, pour voir s'ils n'avaient pas de maladies, puis confiés à des pisciculteurs pour les faire grossir. A partir de 1996, ces poissons ont été ramassés chez les pisciculteurs et regroupés à la station pour commencer les recherches sur la reproduction : il en restait environ 100. La première reproduction a eu lieu

en octobre 1997, et les alevins ont été distribués en février 1998 aux pisciculteurs qui en voulaient (donnés aux pisciculteurs qui avaient fait grossir les parents, et vendus 50 F par alevin pour les autres). En septembre 1998, une seconde reproduction a produit de nouveaux alevins.

Au cours des discussions avec les pisciculteurs, nous nous sommes aperçus que beaucoup des alevins distribués début 1998 étaient morts : ils étaient petits, et certains les ont mis dans des étangs avec *Hemichromis*, qui ont dû les manger, d'autres pisciculteurs ont eu des problèmes d'eau et les alevins sont morts, etc.

Il y a deux mois, un grand nombre des géniteurs stockés à la station sont morts subitement : ils étaient mis dans des cages pour faire des expériences, ou dans des étangs avec beaucoup d'herbes mortes, et une coupure de l'arrivée d'eau dans le canal a dû provoquer ces fortes mortalités. Il ne reste actuellement que 21 géniteurs, dont 4 femelles. Ce faible nombre de

poissons est insuffisant pour faire des expériences pour réussir la reproduction, et cela met en danger la survie de l'espèce en Côte d'Ivoire. La priorité actuelle est donc de produire le maximum de gros poissons pour faire des géniteurs pour la reproduction. Comme nous l'avons dit, il est très difficile de retrouver les poissons distribués en 1998 : beaucoup sont morts, d'autres n'ont pas grossi parce qu'ils étaient mal nourris, donc on ne peut pas actuellement remplacer les géniteurs morts à la station par des nouveaux poissons.



Pour assurer la survie et le bon grossissement des alevins produits l'année dernière, il a été décidé avec le projet et le Conseil Consultatif de l'APDRA-CI de confier ces poissons à des pisciculteurs sélectionnés pour leur bonne connaissance du poisson, la maîtrise de l'eau de leurs étangs, et leur capacité à bien nourrir les poissons. Si l'on donnait quelques alevins à chaque pisciculteur, il y avait un fort risque de mortalité et de mauvaise croissance (comme nous avons vu pour les alevins de 1997). Les pisciculteurs sélectionnés pour la production des géniteurs de carpes chinoises sont responsables de ces poissons pour tous les pisciculteurs du Centre-Ouest et du Sud-Ouest : leurs bons soins permettront à tous d'avoir accès à des alevins en grand nombre.

Ces pisciculteurs s'engagent avec le projet et le Conseil Consultatif de l'APDRA-CI, qui assurera le suivi de ces poissons après le départ du projet (voir le contrat ci-joint).

Malgré ces mauvaises nouvelles, le travail continue à la station de Gagnoa : nous allons essayer de produire des alevins cette année en grand nombre, et d'améliorer les techniques de la reproduction.

Il y a quand même de bonnes nouvelles : les quelques poissons nés en 1997 qui ont survécu ont eu de bonnes croissances : certains dépassent

2 kilos après un an de grossissement. Par contre, chez les pisciculteurs qui ne mettent pas d'herbe dans leurs étangs, les carpes n'ont pas grossi du tout (certaines font 100 grammes seulement).

Ensuite, certaines des femelles sont matures (leurs oeufs sont bien développés), ce qui signifie que l'on peut reproduire ces poissons rapidement (un an et demi après leur naissance s'ils ont bien grossi). Dans ce cas, les alevins que l'on va donner cette année pourraient être reproduits dans un an.

Nous avons eu un financement de la Coopération Française pour faire la recherche sur la reproduction afin de permettre aux pisciculteurs de faire la reproduction eux-mêmes. Nous pensons que le système des grandes écloseries (c'est le nom des piscicultures spécialisées dans la production d'alevins) n'a jamais bien fonctionné en Côte d'Ivoire, et que la meilleure solution pour rendre ces alevins disponibles pour tous les pisciculteurs est de permettre à certains de faire la reproduction sur leur ferme avec du matériel moins cher pour approvisionner les pisciculteurs de la zone. Il y a beaucoup de travail à faire pour cela, et peut-être qu'il faudra encore que la station produise les alevins pendant deux ou trois ans avant que les pisciculteurs puissent le faire, mais peut-être aussi que l'on pourra faire des essais sur le terrain dès l'an prochain...

## **Une formation sur la reproduction du silure à la demande du Conseil Consultatif**

Le Conseil Consultatif avait exprimé le souhait des pisciculteurs d'avoir une formation sur la reproduction du silure. L'APDRA-CI a donc décidé d'organiser cette formation pour 6 pisciculteurs sélectionnés par leur groupe sur 5 zones (Sinfra, Luénoûfla, Gnatroa, Gagnoa, Guéyo). Cette formation est un peu difficile, et il faut un faible nombre de pisciculteurs pour chacun puisse bien connaître toutes les techniques. Cette formation est davantage pour la connaissance des pisciculteurs que pour

réellement pratiquer la reproduction, car la méthode complète de production des alevins n'est pas encore connue : on sait faire pondre les femelles, faire naître les petits alevins, mais on ne connaît pas encore la façon de les faire grossir avant de les empoissonner dans les étangs. Cette formation permettra donc aux pisciculteurs d'avoir des connaissances sur la reproduction du silure (c'est une même technique qui sera sûrement utilisée pour la carpe chinoise), mais pas de produire de façon assurée des alevins pour leurs empoissonnements.

## Entretien de la station

Suite au décès de Monsieur Koné, manoeuvre à la station de Gagnoa, l'APDRA-CI avait exprimé son désir de voir le Conseil Consultatif trouver une personne proche du milieu piscicole pour l'entretien de la station (nettoyage des digues, pêches, sexages, alimentation des poissons...). Le

Conseil Consultatif a demandé un délai de réflexion avant de prendre en charge la gestion de ces personnes.

En attendant, les pisciculteurs de Sinfra ont désigné Mamadou, le fils de Siaka Doumbia, pisciculteur sympathisant, pour occuper cette fonction. Il est donc arrivé à la station le 10 mai pour y travailler et pourra par la même occasion participer et se former aux différents travaux qui sont menés là-bas (reproduction de silure, carpes chinoises...).

La durée du contrat sera à déterminer lors du prochain Conseil Consultatif, et sera de l'ordre de 4 à 6 mois. Tous ceux qui seraient intéressés par ce travail peuvent se faire connaître auprès du représentant du Conseil Consultatif de leur zone, afin d'établir une liste pour les prochaines périodes.

# Les partenaires de l'APDRA-CI

*Le journal a décidé d'interviewer des responsables d'organismes qui travaillent en collaboration avec l'APDRA-CI afin qu'il présente leur organisme, ce que l'organisme fait, ce qu'ils apprécient dans l'APDRA-CI et les actions qu'ils souhaitent voir se réaliser.*

*Nathalie Dupont est responsable au CCFD, cette ONG française aide depuis longtemps la pisciculture. Nathalie Dupont est donc la première à répondre aux questions du journal.*

## Nathalie DUPONT du CCFD, “ la pisciculture est un bon produit ”

*Nathalie DUPONT est chargée de mission au CCFD de la Côte d'Ivoire et de sa sous région. Du 04 au 05 janvier 99, elle a effectué une mission à Daloa, elle y a rencontré les responsables de la pisciculture et des pisciculteurs. Nous l'avons rencontré pour en savoir plus sur sa visite et avoir ses impressions sur les organisations en Côte d'Ivoire.*



**APDRA :** Pouvez vous vous présenter ?

**N.D. :** Je suis Nathalie DUPONT. Je suis chargé de mission au CCFD, le Comité Catholique contre la

Faim et pour le Développement, c'est une organisation non gouvernementale (O.N.G) de soutien des associations locales, en grosse partie des associations du Sud. Elle est basée en France. Actuellement, je suis chargée de la Côte d'Ivoire et de la sous région Guinée, Mali, etc.

**APDRA :** Quel est l'objet de cette mission que vous effectuez à Daloa dans le Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire ?

**N.D. :** Je suis là pour faire le tour des projets que le CCFD soutient ici . Il faut souligner que nous sommes partenaires du PPCO depuis près de 10 ans. Et aujourd'hui nous faisons l'appui à la profession piscicole à travers le Conseil Consultatif (CC) qui doit tendre vers une organisation professionnelle, et donc susciter une forte animation de la société civile. Ceci fait partie de nos activités.

**APDRA :** *Mais quelle impression avez-vous déjà des organisations. Particulièrement celles que vous avez vues à Daloa ?*

**N.D. :** Ici en Côte d'Ivoire, il n'y a pas beaucoup d'organisations autonomes. C'est nouveau. Aussi la profession se cherche-t-elle . Comment donc la faire évoluer ? Il est intéressant qu'elle échange,...et, la présence de l'Etat en est pour quelque chose. Alors il serait intéressant une fois

de plus que les paysans se prennent en charge. La pisciculture est un bon produit. Qu'ils saisissent cette chance et travaillent ensemble.

**APDRA :** *Au cours de votre visite vous avez eu des réunions avec les responsables de l'APDRA-CI et des membres du CC. Concrètement de quoi avez-vous parlé ?*

**N.D. :** Nous sommes venus faire un point, il n'y a pas eu de conflit. On va poursuivre notre appui. On va tâcher de proposer des contacts à l'APDRA-CI, au CC en Europe et surtout en France auprès de tout ce qui est organisation. Pour être précis nous allons proposer une table ronde entre les personnes de l'APDRA-CI, l'APDRA-F et la Région Centre.

**APDRA :** *Merci et bon retour.*

## Techniques de Pisciculture :

### La chambre à air, une autre solution pour le transport ?

*Par Kiese Bi Charles, information de Rassak, ACP à Gagnoa*

Dans le développement de la pisciculture, le transport du poisson joue un rôle déterminant. En effet la majorité des espèces élevés ont été plus ou moins transportées. La carpe chinoise a été transportée du Maroc en Côte d'Ivoire. Aussi s'avère t-il nécessaire de mettre en place des systèmes de transport adaptés au temps et à l'espèce.

Après la mise au point du pousse-pousse pour le transport du poisson à Gagnoa et à Daloa,, le projet a vulgarisé le transport sous oxygène. Très innovante et sûr, ce moyen permet un taux de survie très élevé. Mais il est seulement utilisé en zone urbaine et péri urbaine. Sa portée est limitée dans les zones rurales reculées faute de vente d'oxygène disponible. De même depuis que le projet ne met plus l'oxygène à disposition des pisciculteurs, le transport sous oxygène n'est plus

trop utilisé (*Note du journal : l'APDRA-CI vend toujours de l'oxygène à Daloa et Gagnoa*).

Ces contraintes font qu'aujourd'hui d'autres alternatives de transport se mettent en place. C'est par exemple le transport à la chambre à air, né dans la zone de Sinfra et que l'ACP Rassak a bien voulu améliorer en faisant remonter cette innovation jusqu'au projet.

En fait qu'est-ce ?

La technique de la chambre à air fonctionne comme les bulleurs d'aquarium. Le système est constitué d'une chambre à air et d'un tuyau de perfusion, le tout relié à la valve de la chambre à air par une attache. Le tuyau comporte un robinet qui sert à régler le débit d'air qui y sort. La chambre à air peut être gonflée par un vulcanisateur ou à l'aide d'une pompe à vélo.

Nous pensons qu'avec ce système l'on pourra transporter des poissons dans les zones de brousse où il n'existe pas d'oxygène et même de vulcanisateur. Surtout les transports d'alevins entre pisciculteurs en brousse.

Rien ne dit que ce système est fiable. Le mérite est de nous informer sur cet autre moyen de transport, mis au point par un pisciculteur du nom de Doumbia Siaka et repris par un autre, Obrou Albert, à Bahompa. Donc nous voulons que les autres l'essayent aussi et fassent remonter les résultats au niveau du projet. Avec la recherche, Rassak (ACP) a mis en place le moyen de gonfler la chambre à air avec une pompe à vélo. Aussi d'autres perspectives d'amélioration peuvent-elles naître avec vos propositions.

Alors espérons que cette technique apporte beaucoup à la pisciculture et rende les producteurs piscicoles dans le transport de leurs alevins.

*Commentaires de la rédaction du bulletin*  
*Pour rendre plus pratique cette technique, nous aimerions que tous ceux qui l'essayeront répondent à ces questions :*

*Quel type de récipient est utilisé ? Quelle est sa contenance ?*

*Quelle chambre a été choisie ? Y avait-il au bout un système pour faire des plus petites bulles ?*

*Quel catégorie de poissons et quelle quantité de poissons ont été transportés ? Pendant quelle durée et avec quel moyen de transport ?*

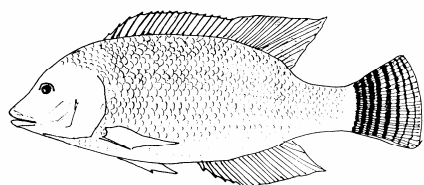
*Quelle eau a été utilisée ?*

*La survie a-t-elle été bonne ?*

*Quel est le coût des matériels, combien coûte tout cela ?*



## La méthode philippine essayée au Niger



*Il existe plusieurs techniques pour produire les alevins de tilapia, celle de l'étang de géniteurs n'est pas très performante mais si elle est facile à faire.*

*Nous avons demandé à Monsieur Bello et à Olivier MIKOLASEK de l'INRAN et du CIRAD au Niger de nous exposer les résultats qu'ils ont eu à Kollo avec la "méthode des philippines". Cet article reprend une partie des notes de Bello. Qu'ils trouvent ici*

*nos remerciements. Que ceux qui tenteraient cette expérience transmettent ces résultats à la Recherche-Développement.*

### **Première étape: production des larves**

**Etangs :** la reproduction est réalisée dans des petits étangs de 100 m<sup>2</sup>. Les apports d'eau sont (bi)hebdomadaires uniquement pour compenser les fuites par infiltration et évaporation . Le niveau d'eau est maintenu au maximum (90 cm au niveau du moine).

**Outils pour la récolte:** une épuisette est fabriquée localement, elle a un long manche qui permet d'atteindre le milieu de l'étang et une poche en toile de blute de 0,5 mm de côté (les mailles sont toutes petites, plus petites que celles d'une moustiquaire). Elle permet de pêcher les larves issues des reproductions.

**Empoisonnement:** les mâles ont un poids moyen de 200 g et les femelles 150 g . Le sex ratio étant de 1 mâle pour 3 femelles. On met 17 mâles pour 51 femelles.

**Alimentation et fertilisation:** les géniteurs sont nourris avec un aliment artificiel dosant 50 % son de riz + 50 % tourteau d'arachide à 2,5 % de la biomasse initiale. (Si l'ensemble des géniteurs pèsent 10 kg, on leur donne 250 g). La ration journalière est distribuée en 2 repas (11 h 30 mn et 15 h 30 mn) . Un cadre flottant en bois est utilisé dans chaque étang pour servir de mangeoire aux poissons .

Le son de riz (la farine basse) peut être utilisé, et on ne voit pas de différences particulières.



Les étangs reçoivent une fertilisation unique de 15 kg de matières sèches en une seule fois. La fiente de volaille a été préférée à la bouse de vache et au contenu de panse car elle verdit mieux l'eau des étangs (soit 60 kg/étang).

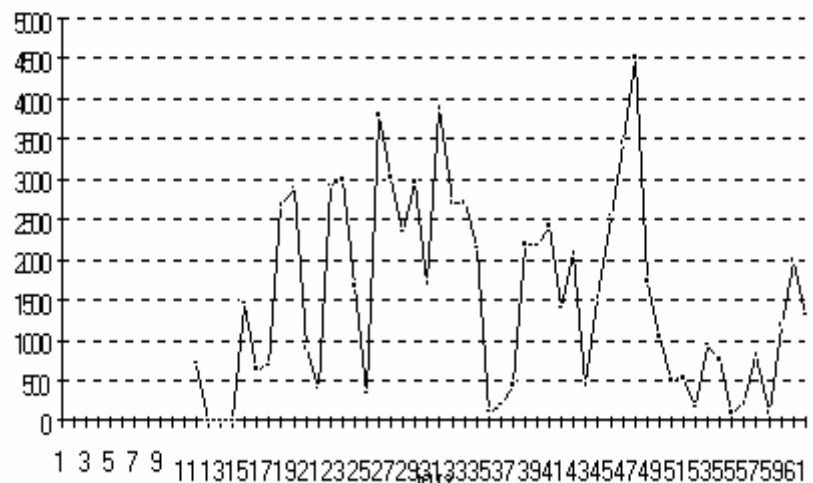
**Récolte des larves** (des tout petits alevins). Elle est basée sur une méthode dite " récolte journalière des larves ". Une semaine après la mise en charge des géniteurs d' "*Oreochromis niloticus* " (de tilapia), la surface des étangs est surveillée en vue d'observer les larves qui remontent l'eau aux moments les plus chauds de la journée . On pêche dès l'apparition des larves entre le dixième et le douzième jour. Ainsi, à l'aide des épuisettes, ces larves sont pêchées, dénombrées et transférées dans d'autres bassins. C'est un travail fastidieux qui commence dès l'apparition de nuages de larves. Elles sont pêchées à l'aide de l'épuisette maniée par un pêcheur se tenant sur la digue. On pêche 4 fois par jour jusqu'à la vidange .

**Résultats.** La production journalière moyenne est de 1533 larves avec des écarts de 1268 poissons; elle s'intensifie à partir de la 3ème semaine (+ de 3000 larves/jour) et chute considérablement vers le 50 ème jour (- de 500/jour); pour récolter le maximum de larves, il faut relever la fréquence de pêche 3 semaines après la mise en charge des géniteurs .

Verticalement :  
nb de larves / jour

Les quantités de larves récoltées sont

évolution de la production de larves en étang de 100 m<sup>2</sup>



extrêmement variables selon les jours. Elles dépendent du pêcheur s'il sait apprécier l'apparition des premières larves et agir au moment opportun (quand les températures journalières remontent). La production dépend en partie de l'habileté du pêcheur .

La technique de récolte journalière a produit en moyenne 77.771 larves pour 63 jours d'élevage.

Entre 45 et 63 jours, il faut réformer les géniteurs.

En 98, les résultats ont été bien meilleurs et sont passés de près de 75000 à 120 0000 !

NB : La reproduction a lieu uniquement quand la température est supérieure à 24 °C durant les mois de mars à octobre au Niger .

Horizontalement :  
chaque jour de pêche

## Deuxième étape : grossissement des larves

**Principe** : les larves issues de la reproduction sont pêchées, comptées et introduites à forte densité dans des étangs où elles sont prégressées jusqu'à 1g en un temps court grâce à une alimentation riche.

**Etang** : Ce sont les mêmes étangs que précédemment. Un filet de maille fine (de 1 mm de côté) est placé sous la conduite d'eau pour

empêcher l'intrusion de prédateurs.

Des apports d'eau sont effectués si nécessaire .

**Mise en charge des larves** : les étangs sont chargés au lendemain de la mise en eau avec 20.000 larves de poids individuel environ 10 mg pour 100 m<sup>2</sup> (soit 200 larves/m<sup>2</sup>).

La mise en charge s'effectue durant trois jours pour que les larves aient la même taille et pour empêcher le cannibalisme (autrement les premières empoissonnées qui sont plus grosses mangent les dernières encore petites).

**Comment compter les larves ?**: C'est une opération difficile. Plusieurs méthodes sont utilisées :

méthode du tube millimétré (pour la recherche)

Les larves sont introduites dans un tube en verre millimétré contenant de l'eau . L'augmentation du volume est calculé ; sachant qu'un volume x correspond à un nombre de larves y, on peut calculer le nombre de larves contenu dans le nouveau volume. Dans ce cas, les larves ne sont pas trop manipulées d'où une moindre mortalité au moment de leur transfert.

méthode de pesé (pour la recherche aussi)

C'est la méthode utilisée sur la station de Molli . Elle consiste à prélever un échantillon de larves, le peser, dénombrer et calculer le poids moyen individuel; ainsi avec ce poids individuel et le poids total, on peut calculer le nombre de larves. La difficulté de cette méthode vient du dénombrement de l'échantillon avec comme inconvénient un taux de mortalité élevé.

méthode asiatique

Elle consiste à mettre dans une assiette une quantité définie de larves qui prend une forme.

Avec l'habitude, cette forme est quantifiée par les pisciculteurs . Cette technique utilisée par les asiatiques (Philippines, Chine), s'acquiert avec la

pratique. Elle présente l'avantage de réduire les mortalités au moment du transfert des larves dans les étangs de prégrossissement .

**Alimentation** : les larves sont nourries avec la farine de poisson tamisée . La provende est distribuée la 1<sup>ère</sup> semaine à 50 % de la biomasse initiale, 30 % la 2<sup>ème</sup> et 25 % la 3<sup>ème</sup> ; la ration journalière est partagée en 4 repas (9 h; 11 h; 16 h et 17 h 30 mn) .

A la fin de chaque semaine, 10 % de la biomasse initiale sont pêchés, pesés et dénombrés afin de réajuster la ration alimentaire.

**Durée de l'élevage** : l'élevage a duré 21 jours avec 2 pêches de contrôles le septième et le quatorzième jour afin de réajuster la ration alimentaire; la vidange est intervenu au terme de la troisième semaine .

**Performances zootechniques** : dans 50 % des étangs les larves ont atteints l'objectif de 1 g au bout de 21 jours d'élevage .

La croissance journalière moyenne est de 0,004 g/j ; cette bonne croissance met en évidence l'adéquation de l'aliment et de la fréquence de distribution.

Malgré les précautions initiales entre le jour de mise en eau et celui de chargement, le taux de survie moyen enregistré est de 59 %; ce résultat est imputable en partie aux manipulations lors du transfert des larves .

## Témoignages et Interview:

**Expérience et réflexion  
d'un aménagiste :**  
“ *Petites lagunes piscicoles dans la*

*zone de Bahompa (s/p de  
Ouragahio).*

Par Gohoure Kouyo Kouyo

Depuis 1987, mon oncle (M.Obrou Albert) et moi nourrissons le désir d'élever un jour, du poisson à cause de l'étendue et de la retenue importante d'eau de notre bas-fond. Personne n'ose nous croire parce que l'élevage de poisson est méconnu dans la région en général et en particulier dans notre zone, mais nous y tenions quand même. Un jour, mon oncle eut l'occasion en 1994 de découvrir les aménagements piscicoles à Man de l'ancien ministre Duon Sadia.

Notre motivation devint plus importante à tel point que l'oncle, en service pendant cette période à Kouibly, trouve à Man un technicien en la matière avec qui véritablement les choses sérieuses commencent. Un encadrement depuis Man commence, alors que Gagnoa et Sinfra sont tout proche et peuvent bien nous former. Quand nous nous sommes adressés aux agents de Sinfra en l'occurrence à MM.Ouphouet et Cédric, leur refus a été systématique parce que notre zone est loin du projet malgré son inclusion dans la région du Centre-Ouest où il intervient mais surtout, il le reconnaît nous sommes les seuls ici à vouloir pratiquer cette activité et cela va revenir trop cher au projet pour ses différents déplacements pour peu de rentabilité.

Au bénévolat, des étangs sortent de la boue avec l'aide et l'encadrement de cet agent venu spécialement de Man. Deux à trois étangs sont empoissonnés grâce à un collègue découvert à Bayota (axe Ouragahio-Sinfra). Les travaux continuent et un jour sur invitation sur la ferme, M.Ouphouet nous conseille une formation en aménagement piscicole qui devrait avoir lieu à Daloa dans le mois de juillet et août 1996. C'était vraiment un rachat pour nous et nous sautons sur l'occasion. Tous les visiteurs se décourageaient à cause des travaux trop énormes (déplacement de terre important) et insupportables. Malgré tout, le jeune Gohouré Kouyo-Kouyo que je suis est aussi admis pour cette formation. Là-bas, je ne pouvais pas parler de notre ferme parce que tout ce que nous apprenions, était complètement opposé à ce qui était déjà réalisé chez nous. Je veux parler de l'utilisation de la lunette topo ; les non-aménagements des étangs en milieu rural ; les aménagements en barrage ; la morphologie des bas-fonds ; la manière d'empoissonner les barrages et les étangs intérieurs ; la manière de nourrir ; leurs différents services etc. En tout cas

beaucoup de choses ont été apprises à Daloa au cours de cette formation capitale pour moi si bien qu'à mi-formation j'ai fait une dépêche écrite à mon oncle afin que tout travail en cours sur la ferme soit immédiatement arrêté.

Mon retour couronné d'un véritable vouloir transformer notre ferme en une industrie agro-alimentaire, se meurt en moi au fil des temps pour manque d'autres candidats piscicoles autour de nous et donc pas toujours accès à l'appareil sans lequel je n'avais plus le droit d'exercer. D'août 96 à fin 97, le projet essaie de se pencher sur mon devenir et fait succéder les différents A-CP dans ma zone pour des tournées d'information et de sensibilisation. Là, la carte était bien jouée pour moi et quelques planteurs à Nagadoukou, Sanéfla, Bahompa et Ziplignan se portent candidats et sont inscrits sur la liste des visiteurs des sites aménagés à Sinfra.

**Prochain rendez-vous au  
mois  
d'Octobre  
En vous remerciant de votre  
participation  
A Bientôt,  
La Rédaction**

Le retour est bénéfique pour moi quand les bas-fonds de la plus part des visiteurs sont piquetés. Ils s'organisent en groupe selon leurs camarades de Sinfra mais les choses allaient vite accoucher d'une souris quand par exemple à Nagadoukou, un candidat sur les deux se détache clandestinement pour louer les services d'un bulldozer affecté dans la zone pour la confection de sa digue. A Ziplignan où ils se sont constitués en groupe de trois, un aussi mobilise sa petite famille et vont monter clandestinement leur digue parce que la section où est piquetée celle-ci est étroite et que ses camarades allaient bénéficier sur lui lorsque ce serait son tour. Les deux autres sont informés et au cours d'un voyage à Sinfra, un se renseigne auprès de ses collègues de là-bas et obtint un tâcheron qui vient mettre du boom chez ces deux malheureux. Leurs barrages sont terminés et empoissonnés

avant celui du déserteur du groupe qui va lui aussi venir louer les services de ce même tâcheron pour l'achèvement de ses travaux. Là-bas, les trois candidats ont tous empoissonnés leurs barrages. Ce même tâcheron est interpellé à Nagadoukou par le malheureux du groupe mais par inondation du site, ses travaux sont bloqués et l'autre le prend pour augmenter et harmoniser sa digue et finir les pentes bafouées par le bulldozer. Il faut surtout souligner cette concurrence dans la zone est du au fait que mon oncle ait mis à la disposition de tous les candidats, son moule de moine, son filet et même promis du poisson gratuitement aux trois premiers qui auraient fini même si ces promesses n'ont pu aboutir dans toute sa totalité. Quelque part, cet oncle est à la base de l'avènement et de la promotion de la pisciculture dans ma zone.

Partant de là, beaucoup de bas-fonds sont prospectés dont plusieurs piquetés dans la zone. A Nagadoukou, ce sont 4 barrages empoissonnés et 4 en construction par l'équipe de ce tâcheron. A Sanéfla, sur 2 piquetés, 1 en construction. A Ziplignan, sur 13 bas-fonds piquetés 6 sont empoissonnés dont 3 déjà ont mis leurs premiers poissons sur le marché, 6 en construction et le reste attend le démarrage de ses travaux. A Bahompa, certes la ferme de mon oncle connaît en ce moment des réaménagements plus de nouvelles extensions de barrages mais je suis mal placé pour commenter car je n'y exerce plus depuis 1997 pour des raisons de famille. Je me suis aussi livré à certaines prestations de service tels que la construction de moines, le sexage, le suivi de chantiers et le transport des poissons. Elles me permettent de survivre en entretenant régulièrement ma très jeune plantation de cacao en m'acquittant des frais d'écolage de mes enfants et leur suivi à domicile, en subvenant quelques fois à leurs frais de santé et notre popote même si jusque là mes suivis de travaux ne sont pas rémunérés. Tous ces débuts un peu faussés n'ont pas conduit mes pisciculteurs à la désorganisation en ce sens qu'ils se sont cotisés (à Ziplignan) pour l'achat d'un moule de moine, d'un filet et même la pêche en groupe pour la vente des poissons. En groupe toujours de 3 ou 4

pisciculteurs, ils creusent leur deuxième petit étang et parfois augmente leur digue pour pouvoir doubler le moine afin d'obtenir une plus grande surface productive. A Nagadoukou, c'est un pisciculteur qui achète le filet qu'il veut mettre à la disposition de ses camarades tout en voulant leur faire comprendre qu'il faut participer aux frais d'achat. Là-bas, c'est encore un autre qui prend sur lui l'engagement de faire confectionner un moule de moine par un menuisier de la place afin que les autres lui remboursent son dû. Ici, l'acheteur du filet a même commencé à mettre ses premiers poissons sur le marché qui marche très bien.

En conclusion, je dédie cette formation à mon grand-frère et oncle M. Obrou Albert et je lui suis très reconnaissant parce que c'est grâce à lui que j'ai été formé et aujourd'hui je concours à la pleine vulgarisation de la pisciculture dans mon cantonde Zedy en particulier et en général dans la S/P de Ourahio. J'appelle tous mes amis aménagiste du Centre-Ouest comme du Sud-Ouest à persévérer dans toutes les différentes formations afin qu'un jour, ayant maîtrisé tout sur la pisciculture, on puisse se vendre dans d'autres régions comme l'ouest où le projet BAD intervient aussi dans la pisciculture. Ici, je déclare cette histoire d'attestation que nous demandons au projet après la formation car plusieurs fois, nous avons essayé d'amener nos formateurs à la raison sans obtenir satisfaction un jour ! Nous n'avons pas non plus les moyens de porter nos revendications aux bailleurs de fond qui s'arrêtent aux dirigeants du projet.

Je déplore beaucoup le fait que nous criions attestation alors que nous boudons la naissance de notre propre association pouvant nous amener à une confection informelle puis à la longue formelle pourquoi pas ? Pour moi, réussite convient à persévérance dans ce qu'on fait et bien le faire mes chers amis alors ne désespérons pas.

Je vous dis à tous du courage et Dieu fasse qu'on se retrouve à la formation pour mieux apprendre

*Une difficulté de la revendication de Gohouré de faire un groupe d'aménagistes est que tous les aménagistes ne sont pas dévoués au développement de la pisciculture, il suffit de lire le dernier PV du CC. Un aménagiste ne donne entière satisfaction que lorsque les pisciculteurs de sa zone le poussent à s'améliorer en lui montrant les défauts des premiers piquetages effectués. Au cours du dernier CC, il aussi été décidé de faire une liste des aménagistes soucieux du développement de la pisciculture et qui ont toute la confiance des pisciculteurs sympathisants et des membres de l'APDRA-CI. Cette solution est, peut-être, un bon compromis entre une attestation dont on peut abuser et, l'attitude contraire,, et l'ignorance des qualités des bons aménagistes lorsqu'elles sont reconnues.*

*Marc Oswald*

## **La pisciculture est un travail de longue haleine mais rentable, une correspondance de Z. BRICE.**

*A l'équipe rédactionnelle du bulletin APDRA*

D'emblée, je vous demande une minute de pieuse de silence pour la mémoire de notre collaborateur feu KONE, précédemment en service à la station piscicole de Gagnoa.

Depuis un moment, je m'intéresse littéralement à la commercialisation du poisson en provenance de la ferme de G. CYPRIEN dans le village d'Abohiri.

En la ville de Gagnoa, certains clients pour se donner une certaine contenance, laissent entendre que les poissons de pisciculture notamment le *Tilapia nilotica* et l'hétérotis (communément appelé "Cameroun") tantôt dégagent une odeur de marécage, tantôt fades lorsqu'ils sont réfrigérés. En fait, le poisson en général peu importe le lieu où il émane, perd quelques saveurs lorsqu'il est plus ou moins longtemps conservé au réfrigérateur. Outre cela, la référence de la bonne qualité du poisson se reconnaît plutôt par l'abdomen, ensuite par l'opercule pour ne pas dire les branchies. Pour ce qui est du goût, cela dépend plutôt de l'entretien lié au dépeçage et aux astuces culinaires de chaque individu. Lors d'une réunion qui se tint le vendredi 18/10/1996 dans les locaux de la zone de l'ANADER/Gagnoa.

Il a été dit que les pisciculteurs - en zone péri-urbaine et rurale - doivent s'organiser pour redorer le blason de corps en d'autres termes, s'organiser dans la sérénité pour faire front à une

quelconque décision qui va contre l'intérêt supérieur de corporation.

Mais pour l'heure, sans raison apparente chacun est plongé dans un mutisme absolu.

La pisciculture est un travail de longue haleine; mais rentable. Il serait vivement souhaitable d'accorder un préfinancement - aux critères amoindris - pour améliorer ; sinon développer l'activité piscicole qui bat l'aile de faute de moyens financiers alternatifs. Nous dénombrons quelques 250 pisciculteurs dans la région Centre-Ouest de Côte d'Ivoire profonde et lointaine. Pour une "optimisation" certaine, les pisciculteurs (sans exception) doivent d'ores et déjà serrer les coudes dans un élan solidarité et travailler tant sans faute.

Où en est-on avec les visites tournantes initiées par le P.P.C.O. ?

Cordiale poignée de main à tous;

A très bientôt

*Zagbayou Brice, BP 1343 GAGNOA,  
Tél: 77 22 99*

☆☆☆☆

## **Bakary Konaté, le nouvel aménagiste de Luénoufla**

*Propos recueillis par KIESSE BI BAYA Charles*

*Bakary Konaté est l'un des 8 derniers aménagistes formés lors de la dernière formation. A la faveur d'une de notre mission dans la zone de Luénoufla le 08 janvier dernier nous l'avons rencontré. Il nous a expliqué ses*

*difficultés dans son nouveau rôle de pisciculteurs relais.*

**APDRA :** *Bakary comment vous sentez-vous dans votre peau d'aménagiste ?*

**B K :** Mal, je chôme.

**APDRA :** *Pourquoi dites-vous que vous chômez alors que Luénooufla est une zone dynamique ?*

**B K :** Les gens ne s'intéressent pas actuellement

**APDRA :** *Depuis ta formation combien de piquetage avez-vous réalisé ?*

**B K :** j'ai fait huit (8) piquetages. Les premiers piquetages ont été difficiles. Maintenant je commence à être rodé.

**APDRA :** *Alors pourquoi dites-vous que vous chômez ?*

*Concrètement quel problème avez-vous ?*

**B K :** 1 000 francs par piquetage ne m'arrange pas et il n'y a pas trop d'affluence au niveau des piquetages. C'est pourquoi je dis qu'après ma formation je chôme. Et cela m'amène à oublier les notions apprises au cours de mon séjour à Daloa. Je voudrais bien aller à la deuxième formation mais les pisciculteurs de Luénooufla déconnent.

**APDRA :** *C'est-à-dire ?*

**B K :** Depuis la première formation on ne m'a même pas donné une prime.

**APDRA :** *Devraient-ils te donner une prime ?*

**B K :** j'ai laissé mon travail et mes travaux champêtre pour aller à la formation. Et en retour je n'ai rien reçu depuis mon retour. Lorsqu'un encadreur (A-CP) arrive dans la zone, je peux faire cinq jours avec lui et je n'ai rien en retour, mon champ n'est pas balayé et j'ai des problèmes après. C'est pourquoi je doute pour la deuxième formation.

☆☆☆☆

## Un bonjour de Seri Toh, tâcheron.

**APDRA :** *Ton mot de la fin*

**B K :** je souhaiterais rencontrer mes autres camarades aménagistes et voir ce qui se fait dans leur zone respective. Je ne saurais finir sans souhaiter une bonne et heureuse année 99 à tous les pisciculteurs du Centre-Ouest en particulier et en général à tous les pisciculteurs de Côte d'Ivoire et de France. A mes encadreurs, je formule mes vœux de santé de réussite dans leurs activités.

*Le lendemain de cette interview, une réunion s'est tenue chez le président de la société des pisciculteurs de Luénooufla où une proposition a été faite de donner trente mille francs à Bakary Konaté en guise de dommage subit pendant la formation. Aux dernières nouvelles rapportées par le secrétaire adjoint de la dite association la somme due lui a été versée et, Bakary, lui-même, a confirmé sa participation à la deuxième phase de la formation aménagiste pisciculteur relais.*

*Présenter ses excuses aux pisciculteurs pour sa longue absence dans le Centre-Ouest, proposer son nouveau contact et son expérience ont été l'objet de la visite que Seri Toh Lambert, tâcheron de profession, a rendu à notre rédaction le mois de mars dernier.*

**APDRA :** *Que faites-vous dans la pisciculture ?*

**Seri Toh :** Je suis tâcheron. Je m'occupe de construction des étangs et des barrages.

**APDRA :** *Concrètement quel est ton travail au niveau des étangs et des barrages ?*

**Seri Toh :** Je creuse les étangs, je construis les digues des barrages et des retenues d'eau.

**APDRA :** *Depuis quand faites-vous ce travail ?*

**Seri Toh :** Je côtoie les personnes qui veulent creuser leur étang depuis 1986. A cette époque j'étais avec les agents des eaux et forêts. Monsieur Amoikon N'draman était le directeur du projet d'alors.

Un jour, visitant mes réalisations piscicoles, il m'a apprécié. Aussitôt son adjoint m'a conseillé de venir en ville monnayer mon talent mais à peine arrivé que ce projet pris fin.

**APDRA :** *Et après ?*

**Seri Toh :** Je me suis rendu chez ma tante à Zépreguhé (village situé à une dizaine de km de Daloa sur l'axe Daloa-Bouaflé). C'est ici qu'elle m'a tenu informer de l'existence d'un candidat pisciculteur dans ce village qui rechercherait des tâcherons pour réaliser ses étangs à cette époque on ne parlait pas de piquetage. J'ai placé moi-même des piquets à la volée et j'ai commencé les travaux. C'est alors qu'un jour, dans le cadre du projet PAPU-CD, Monsieur Damien, animateur dans ce projet, est venu nous voir et nous a déconseillé ce que nous avons fait. Monsieur Damien a alors piqueté le site avec une lunette et j'ai réalisé les étangs. Damien satisfait des travaux m'a présenté à son collègue du PAPU-CD, Monsieur Kamagaté. Et c'est ainsi que j'ai été envoyé à Gonaté (village situé également à une vingtaine de km de Daloa sur l'axe Daloa-Bouaflé) pour creuser des étangs en guise d'exemple aux nouveaux candidats pisciculteurs de cette zone. L'expérience de Gonaté m'a procuré beaucoup de clients et d'argent. Depuis ce temps, j'ai décidé d'évoluer dans ce métier de tâcheron.

**APDRA :** *Avez-vous parcouru beaucoup de ville de Côte-d'Ivoire dans le cadre de ce métier ?*

**Seri Toh :** j'ai réalisé les étangs de Monsieur Sanogo à Issia. A Daloa, chez Paul Saga l'une des meilleurs fermes piscicoles du Centre-Ouest. J'ai aussi creusé des étangs pour des italiens à Bassam : le centre Abel. C'est également moi qui ai rénové les étangs de la station de Gagnoa. Bref, j'ai parcouru tout le Centre-Ouest et même au-delà : Taï, Guiglo. Et, j'ai toujours fait les premiers exemples des étangs dans les nouvelles zones du Projet.

**APDRA :** *Pendant vos travaux avez-vous pensé à former d'autres tâcherons ?*

**Seri Toh :** J'ai formé plusieurs tâcherons, j'ai un groupe actuellement sur la ferme de Frédéric Dou à Luénoufla. Je forme toujours quelqu'un dans la zone où j'interviens.

**APDRA :** *Quels sont les problèmes que vous avez rencontrés dans ce métier ?*

**Seri Toh :** Les voyages de zone à zone nous usent financièrement, je payais moi-même de ma poche le transport pour le contrôle et la vérification des travaux réalisés par mon groupe. Le projet interdisait qu'on soit transporté par l'A-CP qui a piqueté le terrain. Il y a aussi des sites piquetés qui nous posent des problèmes. Si en creusant on trouve du gravier, ceci vous fatigue et retarde nos travaux et nous crée des ennuis financiers.

**APDRA :** *Venons-en au fait, n'avez-vous pas eu de litige financier avec les pisciculteurs qui vous sollicitent ?*

**Seri Toh :** beaucoup... C'est maintenant que les gens comprennent. Sinon pour nous payer, il faut faire des gymnastiques après l'exécution du travail. Nous creusons 25 000 Francs CFA l'are et les gens trouvent toujours que nous les grugeons. J'ai plein de sous qui sont restés à Taï. Ceci parce que les gens ignorent encore beaucoup de chose dans la pisciculture. Les ennuis nous en avons eu surtout avec les premiers pisciculteurs grugés au temps des eaux et forêts. Ils pensent que nous les couillonons. Il y avait eu une crise de confiance avec ces premiers là. Maintenant ca va, en tout cas de mon côté.

**APDRA :** *Quelle est la véritable raison de votre visite à l'APDRA ?*

Seri Toh : je suis venu vous voir et, par le canal du journal, pour m'excuser auprès des pisciculteurs du Centre-Ouest. En effet cela fait près d'un an que je n'ai plus exercé dans le Centre-Ouest et en partant, je n'ai pas informé mes "pisciculteurs". Je m'excuse auprès d'eux. Mon départ sur Taï a été brusque c'est pourquoi je n'ai pas pu le leur dire. Je viens aussi par ce canal souligner que je suis là et disponible à tout moment. Les pisciculteurs peuvent me joindre à l'adresse postale :

*Seri Toh, Bekipréa*

## **Coulibaly Mamadou : “ combattre les sables mouvants ”.**

*Propos recueillis par KIESSE BI BAYA Charles*

“ Je me nomme Coulibaly Mamadou. Je suis pisciculteur à Laminédougou, une zone extension de Sinfra Sénoufo.

L'expérience que je vais vous conter est relative à la construction d'un barrage, particulièrement celui de Sanogo Issa de Laminédougou.

En effet ce barrage nous a causés des difficultés. Après le piquetage l'on ne pouvait imaginer que du sable mouvant se trouvait à l'emplacement du moine et de la digue principale. C'est au bout de plusieurs semaines de travail sur le site que nous nous sommes rendu compte que notre tâche n'allait pas être facile. Lorsque nous montions la digue aujourd'hui, les jours suivants elle s'affaisse, que faire dans de tels cas ?

C'est prendre d'abord attache auprès de l'ACP. C'est ce qui a été fait auprès de Rassak. Mais l'expérience de l'ACP de la zone en matière de sable mouvant est minime. Cependant il nous a conseillé de changer l'emplacement de la digue. Mais cela devenait encore compliqué. Alors nous avons décidé de continuer le travail en multipliant les nombres de jours de travail, en plus des dimanches nous avons ajouté les mercredis. La digue continuait toujours de s'affaisser malgré les réaménagements . Aussi Sanogo le propriétaire du site décida-t-il d'arrêter. chose que je lui ai dissuadé, en lui expliquant d'autres expériences plus dures dans

*BP 918, Daloa*

**APDRA : Votre dernier mot ?**

**Séri Toh** : je souhaite une bonne et heureuse année à tous les pisciculteurs en particulier ceux du Centre-Ouest. Je leur dis que je suis de retour et disponible. J'ai de l'expérience dans la construction de fermes piscicoles. Je voudrais la partager avec eux. Je suis là pour travailler normalement avec eux.

*Charles Baya*

la pisciculture, ceci l'a amené à redoubler d'efforts.

Et comme solution à nos calvaires, nous avons essayé de retirer le sable mouvant dans un premier temps. Nous avons mis à la place du sable fin. Celui-ci a fait remonter tout le sable mouvant en descendant à sa place. Ainsi petit à petit nous avons pu construire la digue. Mais un autre problème s'est posé à nous. Comment enterrer le tuyau ? Car la terre se “ cassait ” continuellement. Alors nous nous sommes dit si c'était des buses que nous devions placer ce jour là cela allait être impossible. Pour pouvoir trouver la place du moine nous avons été obligés de mettre trois tuyaux PVC, C'est ainsi que nous avons pu finir le barrage d'Issa.

Les difficultés que nous avons rencontrés sur ce site ne peuvent s'expliquer. Toutefois la leçon à tirer c'est savoir qu'au bout de l'effort se trouve la récompense.

Issa Sanogo est aujourd'hui pisciculteur dynamique. Il est content en voyant des poissons dans son barrage. Mais je suis le plus heureux de tout le monde dans la zone. Car les autres producteurs piscicoles sont contents de mon travail dans la zone. Mon animateur et Drissa Koné de la zone Sénoufo également et j'en suis fier.

Autre chose, c'est dire à mes camarades pisciculteurs des autres zones, de ne jamais se décourager lorsqu'ils font quelque chose et de toujours écouter les conseils des commis (ACP) qui viennent nous voir.” piquetage...et sans trop-pleins ”

*Propos recueillis par KIESSE BI BAYA Charles.*

## **Simple Foaouly :**



# “ ne plus faire de barrage sans piquetage...et sans trop-plein

*Il est pisciculteur dans la zone de Progri. Une zone située à une quinzaine de kilomètre de la ville de Sinfra dans le centre-ouest de la Côte d'Ivoire. Depuis trois ans que Simplicie pratique cette activité il n'a jamais pu bénéficier des fruits du travail de ses aménagements. En effet à la moindre pluie dans la zone ses digues cèdent. Aussi allait-il abandonner la pisciculture lorsqu'une visite sur son site de l'ACP Rassak et le groupe de formation trouve une solution à son cauchemar. Il nous l'a raconté lors de notre mission à Progri du 17 au 21 novembre dernier.*

“ Mon premier barrage a été réalisé en 1996. Jamais je n'ai pu gagner quelque chose du travail fourni sur cet aménagement. En effet en 1997 lors de la saison pluvieuse la digue principale a cédé. La réparation de celle-ci m'a coûté la bagatelle somme de 78 000 Francs CFA comme main-d'œuvre. En 1998 le barrage a cassé une deuxième fois avec les premières pluies. Les frais de réparation me sont revenus à 100 000 Francs

*Ces différents entretiens montrent la difficulté de réussir la pisciculture, la pisciculture démarre trop souvent par une série d'échecs, de tromperies et de recommencements. Comment pouvons-nous faciliter ce démarrage ? Certes, il faut continuer à progresser sur le plan technique, par exemple, avoir de meilleure solution pour piquer les trop-pleins. La dernière formation des aménagistes devait traiter de ce sujet, a-t-elle été satisfaisante ? Beaucoup d'efforts sont sûrement encore à faire.*

☆☆☆☆

## Organisation

### Collaboration APDRA-CI Pisciculteurs Sympathisants.

Par NIAMIEN Thimothé

CFA. Pourtant j'ai bien suivi les conseils des responsables du projet pour les différentes réparations du barrage. Cependant, certains m'ont demandé de faire un trop plein en haut du site, ceci devait me faire mettre encore six mètres de terre sur la digue et c'était trop de travail. Ainsi la pisciculture commençait à me décourager au regard des ambitions que j'avais pour cette activité.

La solution à mon calvaire est venue lors d'une visite de l'ACP Rassak et du groupe de formation Rassak, M'be Diarra, Zan André, Samuel Kouassi et moi-même avons essayé de palier à cet état de fait. La potion magique trouvée ce jour là a été de faire un trop plein dans la colline que l'ACP Rassak a piqueté. Aujourd'hui je dors tranquillement quand il pleut dans la zone. Mon engagement pour la pisciculture s'est ravivé. J'ai aujourd'hui deux barrages, le troisième et deux étangs intérieurs sont en construction.

Aussi voudrais-je dire à mes autres camarades pisciculteurs en général et ceux du Centre-Ouest en particulier de ne plus faire des aménagements sans trop plein. Je demande également à mes frères paysans de Progri de ne plus faire de barrage sans le piquetage avec la lunette topo. Je le dis car beaucoup font des barrages sans être piquetés.

L'APDRA-CI se positionne aujourd'hui comme un bon partenaire du monde rural, du moins dans le domaine de la pisciculture. Pour se rapprocher de toutes les zones de pisciculture du Centre-Ouest et du Sud-Ouest de la Côte-d'Ivoire, elle a favorisé la mise en place d'une structure d'interface entre elle et les pisciculteurs : le Conseil Consultatif. Son journal interne constitue

un lien d'échange d'idées entre elle et les pisciculteurs et entre les pisciculteurs eux-mêmes.

Le Conseil Consultatif et le journal sont des moyens de mise en place pour une bonne collaboration entre l'APDRA-CI et les pisciculteurs. Mais comment doit se passer cette collaboration ?

Elle doit se faire par des échanges à double sens. Les pisciculteurs présentent leurs préoccupations et suggestions à l'APDRA-CI : les pisciculteurs doivent faire connaître à l'APDRA-CI tous les problèmes qu'ils rencontrent dans leur travail, en quoi ils souhaiteraient être aidés, et leurs besoins en matériel, ainsi que leurs suggestions pour un développement de la pisciculture. Cela peut toucher plusieurs points :

- en aménagement (trop plein, étangs de service...)
- en gestion de fermes (production d'alevins, empoissonnement, suivi des cycles...)
- sur des innovations sur le matériel de travail (filets, moules,...)

- sur les organisations formelles (statut, règlement intérieur...)
- etc.

Toutes ces préoccupations doivent être adressées à l'APDRA-CI à travers le Conseil Consultatif ou le journal.

Quant à l'APDRA-CI, elle se chargera d'apporter des informations et des formations aux pisciculteurs par rapport à leurs attentes.

Auparavant, elle aura à réfléchir pour trouver ce qui correspond à ces attentes. A ces réflexions, l'APDRA-CI associera le plus souvent les pisciculteurs selon le sujet par l'intermédiaire du Conseil Consultatif. Celui-ci servira d'ailleurs, avec le journal de canaux pour informer les pisciculteurs sur les différentes innovations, les sujets de formation etc. ...

Cette collaboration, si elle est effective, permettra aux pisciculteurs de vite avancer dans leur métier et de le maîtriser. Ils découvriront alors que l'APDRA-CI est un partenaire de confiance.

## ***Les réunions du Conseil Consultatif***

### **Procès Verbal du CC du 09 octobre 1998**

*Le vendredi 09 octobre dernier, le CC s'est réuni dans la salle de formation de l'APDRA-CI à Daloa.*

Les décisions prises

Cet organe de l'APDRA-CI qui a renouvelé son bureau au printemps dernier a passé en revue plusieurs points. De la présentation des comptes à la recherche développement en passant par le contrat PPCO - APDRA-CI pour les lunettes, tout a été revu au peigne fin.

Avec un membre du Conseil d'Administration (Dramane), trois salariés de l'APDRA-CI (Edwige, Celestin et Thimothé) et un représentant du PPCO (Charles), les six pisciculteurs venus de Sinfra-ville, Sinfra-Sénofo, Proгри, Gueyo et Gnatroa ont mis à jour

la liste des sympathisants et fait des précisions sur l'obtention des calendriers de l'année à venir. En effet seul les paysans qui s'acquitteront de leur cotisation avant le 15 novembre 98 auront droit aux calendriers. L'occasion à été saisie par les membres présents de définir les modalités de la distribution des journaux. Ils ont décidé qu'on les remettrait désormais aux animateurs (ACP) pour les leur apporter.

Ce rassemblement loin d'être une simple concertation n'a pas manqué de faire des critiques sur le fonctionnement des cahiers mis en place pour prendre en charge la gestion des fonds. Sur ce chapitre seule la zone de Gueyo a pu obtenir quelque chose grâce aux deux piquetages et deux adhésions. Les raisons de cette contre performance sont du au manque de lunette dans la majorité des zones. " Le cahier

n'a pas fonctionné à cause de la lunette topo. La plupart des zones n'en possédant pas. Or cet instrument est la principale source de d'entrée de fonds à l'heure actuelle" ont indiqué les pisciculteurs. Aussi décident-ils d'utiliser d'autres moyens pour accroître le nombre d'adhésion. Etre crédible avant tout aux yeux des nouveaux pisciculteurs semblent être la panacée " nous devons aller vers les pisciculteurs et les sensibiliser à devenir sympathisant tout en faisant nous même notre preuve" ont-ils soulignés.

Une autre proposition qui n'a pas manqué d'intérêts est celle qui a porté sur les filets. Fallait-il proposer un autre type de filet aux pisciculteurs ou bien à eux même de le définir

## Procès Verbal du CC du 17 janvier 1999

Etaient présents : TOURE Généba et BABO Raphaël de Gueyo, FANYAGA Drissa et DIABAGATE Moustapha de Sinfra, AFFI Yao de Chantier, GNAHOUA Cyprien d'Abohio.

Etaient absents : FORGO Yaya et PALIGABA Tankouanou de Gnatroa, NEANTIEN Edouard de Sinfra, BELLY Ernest de Gonaté, KOUAKOU Samuel de Sinfra et SOBRA Béné de Okrouyo.

Etaient aussi présents : Marc OSWALD et BAMBA Vakaramoko.

### *La participation des pisciculteurs au CA.*

L'esprit des statuts de l'APDRA-CI a été rappelé. Les deux membres du CC qui vont au CA ne sont pas les dirigeants ou les responsables du CC. Ce sont les deux pisciculteurs le plus capables de faire le lien entre le CA de l'APDRA-CI et le CC, ce dernier est appelé à devenir de plus en plus indépendant.

Le CC et le CA doivent donc veiller à ce que ces deux représentants soient capables d'une bonne communication pour pouvoir bien collaborer, ils ne doivent pas choisir des pisciculteurs qui ont eu des difficultés avec l'APDRA-CI ou des pisciculteurs qui n'ont pas confiance dans le CC.

Le CC pourrait par exemple désigner un responsable pour les pisciculteurs sympathisants différents de ceux qui vont au CA.

Les membres du CC présents ont exprimé leur désir de participer au moins deux fois par an au

avant une quelconque conception ? telle était la problématique. Mais ce qu'il faut savoir est que les pisciculteurs sont à la recherche d'autres types de filet qui leur permettrait de faire des pêches en attendant d'avoir des sennes souvent coûteuses.

L'assemblée a permis également aux paysans d'apprécier le rôle qu'ils ont à jouer dans la recherche développement. Et aussi d'avoir une idée des recherches effectuées à la station de Gagnoa.

Yaya, Diabate, Raphael, Edouard, Samuel et Drissa sont retournés chez eux avec la conviction de se responsabiliser d'avantage et faire en sorte que leur organisation intermédiaire devienne une réalité.

CA de l'association afin d'être mieux au courant des activités de l'APDRA-CI, ces CA devraient être suivis par une réunion du CC pour faciliter la synthèse au niveau du CC. Par ailleurs, Bamba a exprimé l'intention de certains membres du CA de se charger individuellement de l'information des membres du CC avec lesquels ils étaient en relation, afin de resserrer les liens.

### *Fonctionnement du CC*

L'accent a été mis sur la nécessité de mieux se connaître en organisant des réunions régulières. Actuellement, il y a à peu près deux réunions par an, dans la mesure du possible ce nombre devrait être augmenté.

Problèmes de communication : les gens du CC ne se connaissent pas assez pour savoir comment ils peuvent communiquer. Lors de la réunion, Yao et Moustapha ont trouvé un moyen de communiquer entre eux via un frère de Yao qui est pisteur à Sinfra. Dans les réunions à venir, l'effort devra être poursuivi avec les animateurs et Edwige. Le même problème de communication se pose à un niveau inférieur entre le représentant du CC et les pisciculteurs sympathisants auxquels il doit retourner l'information.

A ce titre, Drissa a annoncé que chaque semaine lorsque Madou vient de Lamine-dougou, il passe chez Drissa pour s'informer. Ce cas idéal ne peut malheureusement être reproduit partout.

Pour le journal, il convient aussi de faire un réseau de distribution pour que la diffusion soit plus rapide. A l'avenir, il ne sera plus possible de compter sur les ACP.

#### *A propos des lunettes*

Il avait été annoncé que le CC devait être en possession des lunettes. Or à Sinfra, en fin de compte, le CC ne gère qu'une seule lunette.

A Gagnoa, étant donné l'éclatement des candidats et la situation très isolée de Cyprien, le point le plus permanent semble être la station de Gagnoa, il a donc été proposé que la lunette y soit momentanément stocké.

La question est de savoir si l'APDRA-CI a suffisamment de lunettes à ce jour.

#### *Rôle du CC*

Le rôle du CC est d'attirer les gens à la pisciculture. Pour cela, il faudrait retenir davantage au CC, les pisciculteurs qui sont reconnus pour avoir une bonne expérience en pisciculture.

A Abohio, Cyprien a été contacté par des candidats, il a pris contact avec Théodore de Gagnoa à ce jour le rendez-vous n'a pas encore pu avoir lieu. Il souhaite aussi que Théodore et lui-même reçoivent l'appui d'aménagistes comme Yaya et aussi d'aménagistes Baoulé (Yao) pour mettre à l'aise les gens des autres ethnies.

Les représentants du CC devront s'efforcer d'organiser des réunions intermédiaires avec les pisciculteurs sympathisants, les problèmes du coûts des transports est à prendre en compte et il n'existe pas partout des solutions aujourd'hui. Là où des solutions existent, il faut les appliquer.

#### *Recherche-Développement*

L'expérience sur l'empoisonnement des alevins de carpes chinoises n'a pas pu être analysée car les pisciculteurs ont perdu l'habitude de noter ce qu'ils mettent et ce qui se passe dans les étangs. Il en est de même sur l'expérience paille et urée. Les fiches utilisées pour le concours, qui peuvent servir pour n'importe quel étang, ne sont pas utilisées. Les membres du CC doivent insister auprès des pisciculteurs, des ACP et des agents de recherche-développement pour que ces fiches soient remplies.

Par ailleurs, les contrats de Recherche-Développement qui se passent entre la RD et les pisciculteurs devraient au préalable être discutés au niveau du CC. La RD et le CC se mettraient d'accord sur les candidats, les contrats d'indemnisation, et les données à recueillir. Il est donc souhaitable que la RD rencontre les représentants du CC à l'occasion de chacune de leur réunion.

Dans la mesure du possible, les membres du CC devront se rapprocher des pisciculteurs qui ont des étangs de grossissement d'alevins de carpe chinoise. Dès à présent, on peut réfléchir à l'organisation de l'année prochaine.

Enfin, Gagnéba a rappelé que de nombreux pisciculteurs restaient désireux d'une formation sur la reproduction des silures.

D'une façon générale, les membres du CC doivent inciter les pisciculteurs sympathisants à collecter soigneusement les chiffres de leurs empoisonnements qui peuvent servir à la RD de mieux connaître leur problèmes et qui pourrait aussi permettre de redynamiser le concours.

#### *Services du CC*

Les membres ont proposé que dans chaque numéro du journal, la liste des aménagistes performants et à l'essai soit publiée. Les éventuels litiges entre pisciculteurs et aménagistes seront portés au niveau du CC, qui arbitrera le différend. La liste des tâcherons désirant des chantiers pourrait aussi être publiées régulièrement. Si des dérapages sont constatés au niveau des aménagistes et des tâcherons, il en sera fait mention dans le journal.

#### *Crédit*

A propos de crédit, il a d'abord été rappelé que le projet que ce soit avec la COOPEC ou le PASI était en situation d'échec. Fort de cette expérience, l'APDRA-CI ne se sentait pas en mesure de se lancer dans une opération qui ne marchera pas. Par contre, elle est prête à appuyer une réflexion sur le crédit au niveau du CC à condition que le CC cherche à créer une " banque de la pisciculture responsable ". C'est à dire que les pisciculteurs aient des possibilités pour emprunter l'argent et que le remboursement soit garanti, de façon à ce que le fond en dépôt ne fasse qu'augmenter et qu'il soit en mesure de

servir de plus en plus de pisciculteurs. C'est la dernière solution envisageable : les pisciculteurs sympathisants se chargent du remboursement. A titre indicatif, si chaque pisciculteur verse 10 000 F pour alimenter le fond de cette banque, un fond de 1 million six cent mille francs est constitué.

Il faut donc bien réfléchir à cette solution, si de bonnes solutions sont trouvées et que les remboursements sont bien faits (ce qui n'est pas facile), l'APDRA-CI cherchera des bailleurs de fonds pour augmenter le fond de la banque.

Bamba a été mis au courant d'une expérience intéressante vers Korhogo, il s'engage à se renseigner sur cette action et si cela en vaut la peine faire une visite éventuellement avec quelques membres du CC.

### *Financement CC*

Le financement du CC est désormais séparé du fonctionnement de l'APDRA-CI. L'APDRA-CI va donner de l'argent pour que le CC se mette en place. Il faut cependant réfléchir à trouver des sources de financements autonomes pour que les pisciculteurs sympathisants deviennent indépendants.

Les plus grosses sources de financements sont, à ce jour :

- les cotisations (qui ne payent pas les journaux)

Il va aussi falloir s'arranger à ce que le CC ne perde pas d'argent sur la gestion des lunettes. Ça serait mieux qu'il en gagne.

Il faut continuer à réfléchir à d'autres sources de financement....

## **Procès Verbal du CC du 18 avril 1999**

**Date :** le 18 avril 1999

**Lieu :** Salle de réunion de l'APDRA-CI DALOA

### **Liste des participants :**

SODRA Bema (Okrouyo), KONE Drissa (Sinfra-Senoufo), NEANTIEN Balé Edouard (Sinfra - Ville), BABO Rabe Raphael (Gueyo), FORGO

Yaya (Gnatroa-Bientokro) GNAHOUA Cyprien (Abohio), TOURE Djénéba (Gueyo), KOUAKOU KOUASSI Samuel (Sinfra-chantier, DIABATE Moustapha (Sinfra-ville)

### **Etaient également présents :**

OSWALD Marc, BAMBAMBA Vakaramoko (CAO – PPCO), KIESSE BI Baya Charles (PPCO), TRELLE Pierre (PPCO), COULIBALY Dramane (Président de l'APDRA-CI), GLASSER Frédéric, FLE Edwige (RAF APDRA-CI), NIAMIEN Thimothé (APDRA-CI).

### **Etaient à l'ordre du jour :**

- L'engagement du CA à rendre autonome le CC.
- Le projet des pisciculteurs sympathisants, comment s'engagent-ils à faire la profession.

Cependant plusieurs thèmes ont été débattus autour :

- L'organisation CC / Pisciculteurs sympathisants
- L'engagement de la profession
- Recherche Développement (distribution des alevins de la Carpe Chinoise et la formation silure)
- Le contrat des pisciculteurs sur la station de Gagnoa
- Le contrat CC – Sinfra Sénoufo
- La gestion des lunettes
- Les cas litigieux (les faux aménagistes)

Avant le début de la réunion, il a été rappelé que le CA de l'APDRA-CI avait pris l'engagement la veille de prendre tous les moyens pour rendre le CC autonome et de l'aider à s'organiser en une véritable organisation professionnelle.

\* Au niveau de l'organisation CC / Pisciculteurs sympathisants, il est à faire une identification des responsables de la distribution des journaux et la mise en place de tous les moyens de communication professionnelle.

\* Concernant l'engagement de la profession, le CC en voie de devenir mature s'est interrogé avec l'APDRA-CI sur ce à quoi s'engagent les

pisciculteurs sympathisants. Six idées sont sorties pour l'instant se sont :

- 1) les pisciculteurs sympathisants s'engagent à s'organiser pour la vente
- 2) à faire un syndicat
- 3) à aider au développement de la pisciculture
- 4) à s'associer pour faciliter le travail
- 5) à produire beaucoup de tonne de poisson
- 6) à aider à l'organisation de la profession.

★ Sur la Recherche Développement,

- les alevins des carpes chinoise stockés à Gagnoa, Gueyo, Sinfra et Daloa ne seront plus vendus. Ils seront dorénavant a des pisciculteurs choisis sur des listes de pisciculteurs proposés par le CC et les sympathisants. Le CC sera responsabilisé par rapport aux pisciculteurs choisis.

Yaya a émis des réserves sur le fait de ne confier des carpes chinoises qu'au pisciculteurs sympathisants.

- Les carpes chinoises devenues mature seront rachetées par le R.D à raison 500 Francs le kilogramme.

- Une formation de reproduction de silure a été proposée ; 6 ou 7 personnes pourront suivre cette formation. Les candidats doivent être proposé pour Gnatroa, Sinfra, Sinfra-sénoufo, Daloa, Gueyo, Luenoufla ou Progris. Chaque candidats devra apporter avec lui deux femelles et un mâle de silure ; deux cent francs (200 F) à titre de participation à l'hébergement par jour, les repas du soir seront à leur propre charge. La formation durera trois jours. Les candidatures devront être déposées.

- Avant le 15 mai à : *Frédéric GLASSER, BP 83, Gagnoa.*

★ Sur le chapitre contrat,

- Un contrat de gardiennage à la station de Gagnoa a été proposé aux pisciculteurs. Le CC doit trouver quelqu'un qui sera recruté à plein temps et sera payer à 36 000 Francs CFA par mois. Il sera logé à la station. C'est un contrat de 6 mois. Dépôt des candidatures à Gagnoa à la même adresse de Frédéric GLASSER.

- Sur ce même chapitre contrat il a été proposé au CC de trouver une autre personne qui gardera le bureau de l'APDRA-CI les nuits. Ce dernier percevra 20 000 Francs CFA par mois.

★ Engagement CC – Sinfra-sénoufo,

- Il a été décidé qu'après évolution de l'état de professionnalisation et si le projet estime que l'état d'autonomie de la zone Sinfra-sénoufo, Lamedougou est suffisant, le PPCO allait se désengager de la zone et la confier au CC. Lorsque les pisciculteurs sympathisants de la zone auront des besoins précis ils les confient au CC qui pourra se retourner vers l'APDRA-CI. Charles est chargé d'appuyer le CC dans le fonctionnement. Il est donc l'animateur par qui le CC passent pour la résolution de ses besoins.

★ Recherche de prestataires professionnels

- des contrats de prestations seront proposés au CC dans la zone où il n y a pas d'aménagiste. Le but du CC sera de fournir des aménagistes qui seront prêts à faire des prestations. A ce titre le CC devra fournir une liste des prestataires qui pourront être envoyé loin de leur zone d'implantation originelle. Le prestataire dans le contrat ira seul au départ, le dernier jour l'ACP viendra l'évaluer. Il sera payé à 5 000 Francs par jour. Ce contrat est une manière pour le projet de chercher des appuis chez le CC.

Par ailleurs, il a été décidé que le CC fournissent une liste d'aménagiste à la prochaine réunion CC.

★ Le point sur le filet a tourné autour de la présentation d'un filet 20 mm de 10 mètre de long et de la présentation d'une cage. Il a été décidé que le filet 20 mm de 10 mètres sera mis à l'essai par un membre du CC dans sa zone auprès de 5 pisciculteurs pour recueillir leur impression. Yaya FORGO a été désigné pour l'essai. Par ailleurs, il est à étudier que le CC mette des normes de qualité en ce qui concerne les filets.

★ Pour la lunette, il faudra évaluer la gestion. Recenser les groupes autour des lunettes et identifier les responsables des zones où il na pas de CC. Demander à ces responsables comment ils voudraient verser les soldes des 500 Francs par piquetage au CC et les solutions qu'ils envisagent pour la bonne circulation des lunettes.

Thimothé a été chargé pour fabriquer des mires en bois et un décimètre artisanal. De même il a été souligné que la mire de Sinfra est à réparer. Recenser les autres cahiers, les relations à tisser avec les autres groupes de lunette ont clos le débat sur ce point.

\* Les cas litigieux ont été les derniers points débattus. Le cas des faux aménagistes a constitué le premier point.

- BALLO BI Antonio, un pisciculteur à Progrès qui n'a pas fini sa formation et qui se prend pour un aménagiste.

- L'aménagiste de Belleville, Michel qui a escroqué des pisciculteurs dans la zone.

Pour ces deux faux aménagistes il a été décidé de publier bévues dans le journal. Michel lui a en plus été suspendu pour les prochaines formations.

Le cas de Daloa (pas de groupe, pas de CC, peu de contact avec le projet) a également été soulevé.

A ce sujet il a été proposé que d'ici la prochaine réunion CC le 26 juin, une évaluation de l'état de la profession sur Daloa sera faite et faire un compte rendu au CC.

*Au cours de cette journée, Edwige a présenté les comptes du CC pour le trimestre.*

*Les entrées (cotisations) ont été de 48 600 F*

*La photocopie du journal a coûté 141 050 F*

*1 réunion du CC 91 5875 F.*

*Heureusement que le CCFD appuie l'APDRA-CI pour financer le CC.!*

## Infos Pratiques

### Vente de filet à Daloa

***Les nappes 6mm, 14mm, et 20mm sont disponibles.***

Il n'y a plus de filet 25mm. Cette information a été donnée par Séhidou Yéo monteur de filet à Daloa le 08 avril dernier. Les nappes de 6mm, 14mm et 20mm sont disponibles chez lui. Selon toujours Séhidou les 20mm peuvent remplacer les 25mm. "Ils sont bons pour la pisciculture" affirme-t-il. Les 20mm coûtent 63 000 francs CFA. Ceux qui en veulent, peuvent contacter l'APDRA-CI, car Séhidou compte y déposer certains. Les filets 14mm, eux ont augmenté de prix. Ils coûtent 65 000 et ce depuis janvier 1999.

Séhidou demande par ailleurs aux pisciculteurs qui payent selon lui "petit à petit" de ne plus lui fixer de rendez-vous. Que, c'est lui au contraire qui devrait le faire. "Je ne vis pas seulement de la vente des filets, j'ai d'autres choses à faire" fait-il savoir.

"Les pisciculteurs doivent faire leur commande maintenant. Une nappe de filet coûte aujourd'hui 125 000 francs au lieu de 117 000 auparavant. S'il

n'y a pas de rabais dans les mois qui viennent c'est possible que je fasse une augmentation en l'an 2 000" met-il en garde et de réitérer "le pisciculteur qui fait une commande doit envoyer un sac pour y mettre son filet."

Les producteurs piscicoles qui veulent des flotteurs en caoutchouc doivent désormais apporter en plus du prix du filet choisi 11 000 francs en supplément. Autrement, pour un filet 14 mm qui coûte 65 000 francs, ils doivent l'acheter à 76 000 francs CFA. "Un flotteur en caoutchouc coûte 700 francs CFA. Le flotteur en polystyrène 300 francs. Or moi, je n'ai plus que les flotteurs en polystyrène. Alors celui qui veut des flotteurs en caoutchouc doit payer cette somme supplémentaire" tente-t-il de se justifier.

Les cages en filet ont été également expérimentées, elles se font sur commande à l'instar des autres et coûtent 45 000 francs l'une. "Des rabais sont possibles" Yéo a-t-il avancé.

Pour finir, Séhidou Yéo lance un appel à tous ceux qui peuvent l'aider à avoir un fond de roulement conséquent. Ceci selon lui, permettra d'avoir des stocks de filet déjà montés. Pour des allers retour ennuyeux aux paysans. "Lorsque je vais à Abidjan chercher des nappes il me faut au moins

210 000 francs" explique pourquoi il sollicite une aide.

*Kiesse Bi Baya Charle*

## Les nouveaux prix de filet : << Zougamé supplie Sehidou >>

"A ceux qui n'ont pas encore de filet, je dirais ceci : ils doivent profiter maintenant car le prix du filet risque d'augmenter..." Ces propos de Séhidou Yéo dans notre dernier numéro viennent d'être mis en exécution. Les filets 14 mm coûtent aujourd'hui 65 000 F CFA depuis janvier 99. Aussi cette réalité commence-t-elle à faire des vagues et des dégâts. Nous avons constaté ceci lors de notre passage en février dernier à Bientokro. "Les filets coûtent chers aujourd'hui. Aussi ne pouvons nous pas l'acheter ailleurs. Ainsi nous assistons au déclin de la pisciculture dans notre zone avec impuissance". Souligne Dioulo Zougame pisciculteur à Bientokro depuis 1993.

Cette zone a un véritable problème de filet. Ses pisciculteurs ont recours souvent au filet de

Brakro, mais ils n'ont pas assez de manœuvres avec ce filet. Le maigre pouvoir d'achat actuel de Dioulo et ses camarades ne leur permet pas également de s'aventurer dans l'achat d'une senne au risque de laisser leur famille dans la faim. Pire, les crises de confiance, les problèmes de personnes existant dans la zone et la non existence d'un véritable groupe de formation ne favorisent non plus l'achat à plusieurs. Conséquence ce sont des cycles très très long sans pêche de contrôle et

☆☆☆☆

des empoisonnements qui laissent à désirer qui ont pignon sur rue dans la zone.

C'est pour remédier à ces choses que le sexagénaire Zougame tente de supplier Séhidou Yéo, "nous savons que les filets sont ton gagne-pain, mais pour l'amour des poissons revoyez les prix de tes filets". "Nous producteurs piscicoles qui vendons 100 000 francs de poissons en un mois, sommes rare voire même n'existent pas. Si nous avons trop vendu c'est 3 000F CFA en un mois. Aussi ton geste ne fera-t-il qu'encourager les nouveaux pisciculteurs" fait-t-il savoir.

Pour Zougame seul le filet individuel peut permettre d'avoir 100 000F en un mois. "Lorsque le filet est personnel les gens viennent sur le site acheter le poisson à tout moment. nous avons une liberté et les poissons sont frais, donc pourrissent moins" ajouta le patriarche et d'insister "Sehidou, nous te demandons pardon fais une réduction, même les avances il faut laisser tomber. Dans le cas contraire, nous voudrions que tu aies des stocks en permanence afin que le jour où nous

venions acheter le filet que nous puissions retourner le même jour avec". Conclut Zougame espérant que les choses marcheront dans ce sens.

*Commentaire de la rédaction du journal*  
*Nous émettons le vœux que ces pisciculteurs sympathisants trouve entre eux une solution pour résoudre ce problème. Peut-être certains conseils importants ne sont pas encore appliqués ; Quoiqu'il en soit, le prix de filet est effectivement très cher d'où la proposition de Thimothé.*

☆☆☆☆

## Innovations sur les filets

*Par NIAMIEN Thimothé*



Le filet est un matériel essentiel dans le travail de pisciculteur, en ce sens que c'est le seul moyen actuellement utilisé pour sortir les poissons de l'eau en grande quantité. Il existe déjà plusieurs types de filets, adaptés à différentes pêches :

- filet de mailles 6 mm pour la pêche des alevins
- filet de maille 14 mm pour la pêche de poissons de taille moyenne (pêche de contrôle)
- filet de maille 20 mm pour la pêche de gros poissons (pêche à la vidange)

Tous ces filets sont fabriqués suivant des modèles semblables : ce sont tous des filets longs. Ils se ressemblent aussi sur le prix : ce sont des filets assez chers.

La question aujourd'hui est de savoir si on ne pouvait pas concevoir d'autres modèles de filets (filets courts par exemple), qui feraient le même travail que les filets existants, mais qui coûteraient moins chers.

L'APDRA-CI a déjà commencé à réfléchir à cette solution. Elle a fait fabriquer un filet court de 10m, de maille 20mm, destiné à la pêche de vidange. Le prix de ce filet est de 25 000 FCFA, 40% du prix de 20 mm et long de 33m. par ailleurs, pour la gestion des poissons elle a aussi fait fabriquer une cage de stockage. Son prix est de 25 000 F CFA. Mais tout ce que

l'APDRA-CI conçoit par sa seule réflexion répondra-t-il à l'attente des pisciculteurs ?

Le problème sur le filet ne peut être résolu qu'avec les pisciculteurs. C'est pourquoi je voudrais ici demander aux pisciculteurs de s'exprimer sur les problèmes qu'ils rencontrent sur les anciens filets et l'aide (technique) qu'ils attendent de l'APDRA-CI pour résoudre ces problèmes. J'ai évoqué un problème de prix mais cela peut ne pas être un problème pour tout le monde. Pour certaines personnes, cela pourrait être par exemple une difficulté d'utilisation. Je voudrais me reprendre en m'adressant aux pisciculteurs sous forme de questions :

- Qu'est ce qui vous fatigue sur les anciens filets (le prix, difficultés à utiliser ou autres choses) ?
- pour vos différentes pêches (récolte d'alevins, pêche de contrôle, pêche à la vidange,...) et la gestion de poissons (stockage...), de quels genres de filet avez-vous besoin ? Quelles améliorations souhaiteriez-vous qu'on apporte aux anciens filets ?
- dans quelle fourchette de prix souhaiteriez-vous acheter un filet ?

Le rôle de l'APDRA-CI sera de prendre en compte toutes les préoccupations des pisciculteurs et concevoir des filets qui répondent à leurs attentes. Ces filets seront testés chez les pisciculteurs (par le Conseil Consultatif) avant leur mise en vente. Cette démarche, à mon avis, permettra à chaque pisciculteur ou groupe de pisciculteurs de s'acheter des filets qui lui convient pour leurs différentes pêches